



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

horticulture

Question écrite n° 26648

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les souhaits exprimés par la Fédération nationale des horticulteurs et pépiniéristes concernant l'avenir du secteur horticole. La FNPHP estime en effet qu'une incitation à la relance de la production doit être soutenue par le maintien et le développement des aides à l'investissement octroyées par l'Etat. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le programme d'aide aux investissements a été temporairement suspendu pour permettre de solder dans l'année en cours tous les dossiers en attente. Le budget 1999 pour le secteur horticole de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture sera abondé dans cette perspective à l'occasion du prochain budget rectificatif. Dans le même temps, une nouvelle circulaire « serres horticoles », en cours d'élaboration, permettra de mettre en place des outils de développement de la production cohérents avec notre stratégie en matière horticole. Ce projet fera l'objet d'une concertation avec les représentants professionnels. L'Etat a toujours soutenu les efforts de restructuration de la filière horticole, que ce soit pour les actions d'expérimentations au travers notamment de l'Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture, ASTREDHOR, ou pour la poursuite des actions promotion au travers de l'Association française pour la valorisation des produits et des secteurs professionnels de l'horticulture et du paysage, VAL'HOR et récemment du groupement d'intérêt économique PROVAL. Il en sera de même pour les aides aux serres horticoles. La France est déficitaire en produits horticoles malgré son savoir-faire et ses atouts géographiques. Il est dans nos missions de favoriser cette production riche d'avenir et d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26648

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 1999, page 1482

Réponse publiée le : 14 juin 1999, page 3607